

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, tenue le 6 juin 2023 à 18h30, *par ZOOM*, sous la présidence d'assemblée de Me Emilie Gonthier.

Étaient présents les délégués votants en provenance :

SECTEUR MUNICIPAL

Beaudin, Denis	Ville de Grande-Rivière
Méthot-Leduc, Samuel	Ville de Grande-Rivière
Brinck-Poirier, Maude	Municipalité de Caplan
Cyr, Rina	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Poirier, Monica	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Dow, Pamela	Ville de New Richmond
Lemieux, Audrey	Municipalité de St-Maxime-du-Mont-Louis
Marcoux, Raymond	Municipalité de St-Elzéar
Patenaude, Philippe	Ville de Carleton-sur-Mer

SECTEUR SCOLAIRE

Fyfe, Jonathan	Centre de services scolaire René-Lévesque
Gagné, Geneviève	Centre de services scolaire des Chic-Chocs
Lapierre, Joël	Centre de services scolaire des Îles

SECTEUR SPORT

Fournier, Marie-Hélène	Association régionale de soccer Est-du-Québec
Mathurin, Carmelle	Association régionale de patinage artistique de l'Est du Québec
Nauroy, Estelle	Réseau du sport étudiant Est-du-Québec
Nicolas, Rachel	Association régionale de badminton Est-du-Québec

SECTEUR LOISIR

Gobeil, Philippe	Base de plein air Bellefeuille
Gagnon, Ghislain	Regroupement des associations des personnes handicapées de la Gaspésie-Les Îles
Duguay, Lucie	Regroupement gaspésien du loisir municipal

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À L'ASSEMBLÉE :

Gonthier, Emilie	Regroupement loisir et sport du Québec
Darveau, Josée	URLS GÎM
Forest, Magalie	URLS GÎM
Lebrun, Judith	URLS GÎM
Thériault, Luce	URLS GÎM
Armishaw, Lisa	URLS GÎM
Cyr, Mireille	URLS GÎM
Rolland, Cindy	URLS GÎM
Lalande, Lyne	URLS GÎM
Cyr, Julie	URLS GÎM
Aspirot, Laura-Julie	URLS GÎM

CONSIGNE SUR LE DÉROULEMENT DE L'AGEX VIRTUELLE

Mireille Cyr, agente de communication, donne les consignes pour le déroulement virtuel de l'AGEX de l'URLS GÎM.

Point 1 Ouverture de l'assemblée

Monsieur Raymond Marcoux, président de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM), accueille l'ensemble des participants et présente la directrice générale ainsi que les dirigeants, soit Mme Josée Darveau, directrice générale de l'URLS GÎM, monsieur Ghislain Gagnon, vice-président de l'URLS GÎM et madame Rachel Nicolas, secrétaire-trésorier de l'URLS GÎM.

Point 2 Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

Afin de procéder à l'assemblée générale extraordinaire, une présidente et une secrétaire d'assemblée doivent être nommées.

Monsieur Raymond Marcoux propose que Me Gonthier agisse en tant que présidente d'assemblée et que madame Josée Darveau, directrice générale, agisse comme secrétaire d'assemblée.

AGE-23.01 Il est proposé par Raymond Marcoux et appuyé par Jonathan Fyfe

QUE: Me Gonthier agisse en tant que présidente d'assemblée et que madame Josée Darveau, directrice générale, agisse comme secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Point 3 Vérification de la conformité de l'avis de convocation

Selon les règlements généraux (chapitre III, article 17), l'avis de convocation ainsi que le projet d'ordre du jour doivent être expédiés aux délégués 10 jours francs avant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire.

Me Gonthier constate que ces documents ont été expédiés le 25 mai pour la tenue de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2023. Elle déclare la conformité de l'avis de convocation.

Me Gonthier rappelle que seuls les délégués ont droit de parole, de proposition et de vote.

Point 4 Vérification du quorum

Selon les règlements généraux (chapitre III, article 19), les délégués des membres actifs présents constituent le quorum pour toute assemblée des membres.

Me Gonthier déclare qu'il y a quorum.

Point 5 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Me Gonthier procède à la lecture de l'ordre du jour. À la suite de quoi,

AGE-23.02 Il est proposé par Rachel Nicolas et appuyé par Estelle Nauroy

QUE: L'ordre du jour soit adopté tel que lu aux membres.

Adopté à l'unanimité

Point 6 Présentation des modifications aux règlements généraux

Les membres ayant reçus le texte des modifications aux règlements généraux en même temps que l'avis de convocation et ayant donc pu en prendre connaissance avant la présente assemblée.

AGE-23.03 Il est proposé par Ghislain Gagnon et appuyé par Rina Cyr

QUE: L'assemblée dispense Me Gonthier de la lecture des modifications aux règlements généraux.

Adopté à l'unanimité

M Gonthier présente un sommaire des modifications effectuées, telles que celles relatives à la composition du conseil d'administration.

Point 7 Adoption du texte des règlements généraux

AGE-23.04 Il est proposé par Jonathan Fyfe et appuyé par Rachel Nicolas

QUE: L'assemblée adopte en bloc du texte des règlements généraux.

Adopté à l'unanimité

Point 8 Adoption de la modification de l'adresse du siège social

AGE-23.05 Il est proposé par Marie-Hélène Fournier et appuyé par Ghislain Gagnon

QUE: Soit adoptée la modification de l'adresse du siège social.

Adopté à l'unanimité

Point 9 Adoption de la modification du nombre d'administrateurs

AGE-23.06 Il est proposé par Maude Brinck-Poirier et appuyé par Rachel Nicolas

QUE: Soit adoptée la modification du nombre d'administrateurs.

Adopté à l'unanimité

Point 10 Adoption des modifications aux « Autres dispositions » des lettres patentes

AGE-23.07 Il est proposé par Rina Cyr et appuyé par Ghislain Gagnon

QUE: Soit adoptée la modification aux « Autres dispositions » des lettres patentes.

Adopté à l'unanimité

Point 11 Adoption de l'abolition du comité exécutif

AGE-23.08 Il est proposé par Denis Beaudin et appuyé par Rachel Nicolas

QUE: Soit adoptée l'abolition du comité exécutif.

Adopté à l'unanimité

Point 12 Fin de l'assemblée

Monsieur Raymond Marcoux remercie les délégués pour leur participation.

AGE-23.09 Il est proposé par Estelle Nauroy et appuyé par Jonathan Fyfe

QUE: L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée soit clôturée à 18h55.

Adopté à l'unanimité

Raymond Marcoux, président

Rachel Nicolas, secrétaire-trésorier